

REORLD MEDIA

Société Anonyme au capital de 502.965,20 €
Siège social : 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt
439 546 011 RCS NANTERRE

RAPPORT DE GESTION SUR LES COMPTES SOCIAUX ET CONSOLIDES DE L'EXERCICE CLOS LE 31 DECEMBRE 2014

Chers Actionnaires,

Nous vous avons réunis en assemblée générale ordinaire annuelle, conformément aux dispositions légales et statutaires, en vue notamment (i) d'approuver les comptes sociaux de l'exercice social clos le 31 décembre 2014 de la société REORLD MEDIA (la « **Société** »), (ii) d'en affecter le résultat, (iii) d'approuver les comptes consolidés établis par la Société pour son compte et celui de ses filiales (le « **Groupe** » ou le « **Groupe REORLD** ») au titre de l'exercice clos le 31 décembre 2014 et (iv), de vous rendre compte de l'activité de la Société et du Groupe, de notre gestion au cours de l'exercice social clos le 31 décembre 2014.

Il vous sera, par ailleurs, donné lecture des rapports dans lesquels vos Commissaires aux Comptes relatent les conditions d'exercice de sa mission et fait état des conclusions auxquelles les ont amené les divers contrôles et vérifications effectués par ses soins dans le cadre du mandat que vous leur avez confié.

Tous les documents prescrits par la loi ont été communiqués ou mis à votre disposition dans les conditions et délais prévus par les dispositions légales, réglementaires et statutaires.

L'objet du présent rapport est de vous donner des informations nécessaires au vote des résolutions qui vous seront soumises lors de l'Assemblée Générale Ordinaire et sur l'activité de la Société.

I – Activité du Groupe

Votre Groupe s'inscrit dans une stratégie ambitieuse de constitution d'un groupe media de référence par croissance externe. Ses fortes compétences sur les modalités de monétisation d'une audience qualifiée l'amènent à chercher à acquérir des marques médias légitimes et reconnues pour les déployer ou continuer à les développer sur Internet.

Votre Groupe est actuellement propriétaire de près d'une quinzaine de marques médias dans les univers de la mode, la beauté, la cuisine, le « lifestyle » et « l'entertainment » (Marie Fance, Be, Auto Moto, TELEmagazine, Maison & Travaux, Le Journal de La Maison, Vie Pratique Féminin, Gourmand, Papilles, Pariscope...). Il développe ses marques par l'association de leurs supports historiques aux supports digitaux -site web, newsletters, applications mobiles, réseaux sociaux- et au hors media (e-commerce, évènement...). Fort de plus de 50 millions de points de contacts mensuels avec leurs différentes communautés (lectorat, VU des sites, abonnés aux newsletters, téléchargements d'appli. mobile, fans sur réseaux sociaux...), Reworld Media offre des dispositifs médias et des opérations de « Brand content » à forte valeur ajoutée pour les annonceurs. Fondé en 2012, le groupe opère en

Europe (France, Espagne, Angleterre, Belgique, Italie) ainsi qu'en Asie. En forte croissance, il a publié un chiffre d'affaires annuel de 19,3 M€ en 2013, et 47,7M€ en 2014.

- **Notre approche**

Les médias historiques ne sont pas morts, ils vivent et sont consommés différemment. Chez REWORLD, nous connaissons nos lecteurs et leur parlons des contenus qui les intéressent sur les supports qu'ils utilisent.

Aussi, nous avons la conviction qu'en contextualisant les médias grâce à la data, les médias deviennent des déclencheurs d'achat chez les lecteurs au bénéfice des annonceurs, clients de REWORLD. Les consommateurs d'aujourd'hui imposent qu'il y ait une complémentarité entre médias on-line et off-line.

Alors qu'aujourd'hui, l'écosystème parle en « Visiteurs Uniques » et puissance, nous avons l'ambition d'aller au-delà des simples enjeux de puissance et d'emmener la sphère vers une rémunération à la performance premium. REWORLD permet ainsi aux annonceurs de répondre aux deux enjeux principaux : créer une marque forte et gagner en performance commerciale. Il s'agit pour les annonceurs de capitaliser sur l'ensemble des supports d'information on-line et off-line pour développer l'affinité avec leurs cibles tout en assurant l'institutionnalité de leurs marques.

L'approche de REWORLD consiste à créer un nouveau media. Organisé de façon transversale avec une seule rédaction (print + web) et une régie globale (bases des données, opérations spéciales, applications mobiles, etc.), REWORLD orchestre l'ensemble des supports media dans des dispositifs répondant à une logique de ciblage et de suivi de l'information à forte valeur ajoutée. REWORLD a l'expertise media et technique pour délivrer des messages qualifiés à un même individu, sur plusieurs supports et en mouvement. Le groupe informe et développe ainsi l'affinité avec son lecteur au bénéfice de chacun, consommateurs et marques annonceurs.

- **Un Groupe novateur**

REWORLD est né du constat que le monde des medias pouvait largement profiter du digital et de la data sous-jacente. REWORLD exploite des marques medias propriétaires sur leurs supports historiques et les décline sur tous les supports digitaux (sites web, Newsletters, réseaux sociaux, app mobiles) et physiques, ces derniers profitant ainsi d'une légitimité et d'une notoriété déjà installées.

- **Une expertise globale, on-line / off-line, à forte valeur ajoutée**

Les différents supports medias sont mis en œuvre selon leurs complémentarités et le comportement ou la demande des cibles. Fort d'une double expertise on-line / off-line, REWORLD conçoit des dispositifs médias réactifs et qualifiés qui répondent avec le plus d'efficacité aux exigences du « content commerce » et du « brand content », en vue d'apporter la meilleure conversion.

Au-delà du media pur, REWORLD souhaite promouvoir le « content commerce » et permettre à ses lecteurs de vivre une expérience unique de consommateurs. Ayant la data comme moteur de ses actions, REWORLD offre aux annonceurs la possibilité de se rendre intelligemment incontournables aux lecteurs, futurs consommateurs.

- **Nos réalisations**

REWORLD a déjà réalisé avec succès l'acquisition et la redynamisation de marques Media exploitées sur le « Print » avec, (i) MARIE FRANCE (acquise auprès du GROUPE MARIE CLAIRE), (ii) la société

LES PUBLICATIONS GRANDS PUBLICS (acquise auprès d'AXEL SPRINGER) et (iii) Be, AUTO MOTO, MAISON & TRAVAUX, JOURNAL DE LA MAISON, PARISCOPE (acquises auprès du GROUPE LAGARDERE).

▪ **Une volonté de développement à l'International**

L'ambition de REWORLD est de devenir un acteur media incontournable également à l'international. Dès sa création, REWORLD s'est positionné sur les marchés à forte croissance comme l'Asie pour accompagner ses clients annonceurs. Le groupe y décline son savoir-faire et assure ainsi un relais de croissance à ses marques propriétaires. Dans cette perspective, REWORLD MEDIA ASIA a été créée en décembre 2012 et constitue le « hub » de déploiement du groupe, notamment en matière de publishing.

MARIE FRANCE ASIA a ainsi lancé son site Internet en 2013, GOURMAND ASIA en octobre 2014 et nous prévoyons de lancer les sites Internet de Be et de Décoration en 2015.

Fort de son expertise sur ces marchés, REWORLD est en mesure d'accompagner le développement des annonceurs sur ces marchés à forte croissance.

- Activité en matière de recherche et de développement.

Notre Société n'a pas engagé de dépenses de cette nature au cours de l'exercice écoulé.

- Prises de participations significatives dans les sociétés ayant leur siège social en France ou prises de contrôle de telles sociétés intervenues au cours de l'exercice

• *Acquisition de la société RMP*

Le 10 juillet 2014, la Société a acquis 100% du capital et des droits des vote de la société R.M.P. (société par actions simplifiée au capital de 16.458.890 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 802 743 781 R.C.S. NANTERRE) ayant préalablement acquis auprès du groupe Lagardère les fonds de commerce Be, be.com, Maison & Travaux, Pariscope (papier), Auto Moto, le Journal de la Maison, Campagne Décoration, Mon Jardin Ma Maison..

• *Acquisition de 20% de la société REWORLD E-COMMERCE*

La Société a acquis 20% du capital et des droits de vote de Reworld E-Commerce (société par actions simplifiée au capital de 2.000 € composé de 200 actions de 10 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 799 349 220 R.C.S. NANTERRE), dont elle possédait auparavant 80 % du capital et des droits de vote. Elle détient donc désormais 100% du capital et des droits de vote de Reworld E-Commerce.

• *Acquisition de 10% du capital de la société EDI SIC*

La Société a acquis auprès de Messieurs Pascal CHEVALIER et Gautier NORMAND, 10% du capital et des droits de vote de la société EDI SIC (société à responsabilité limitée au capital de 2.158.000 € dont le siège social est 16 rue du Dôme - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 R.C.S NANTERRE), dont elle détenait auparavant 90 % du capital et des droits de vote. Elle détient donc désormais 100% du capital et des droits de vote de EDI SIC.

- *Souscription au capital de CHICPLACE FRANCE*

La Société a souscrit au capital de la société CHICPLACE France (société par Actions Simplifiée dont le siège social se situe 23/25 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris et immatriculée sous le numéro 798 006 318 R.C.S. PARIS) dont elle détient désormais 8,3% du capital et des droits de vote.

- Création de sociétés filiales ayant leur siège social en France

- *Création de la société filiale REWORLD MEDIA LIVE:*

Début 2014, la Société a créé une filiale REWORLD MEDIA LIVE, société par actions simplifiée au capital de de 2.000 € composé de 200 actions de 10 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 799 349 220 R.C.S. NANTERRE, pour développer des opérations événementielles transversales autour de ses marques médias. Lors de la création, elle détenait 80 % du capital et des droits de vote (le solde étant détenu par M. Bruno VINAY).

- *Création de la société RM DEV 1*

Fin 2014, la Société a créé la société RM DEV 1, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 € dont le siège social est 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 808 368 666 RCS NANTERRE. Elle a pour objet la conception, réalisation, développement, commercialisation et la gestion de produits multimedia (internet, applications mobiles et tablettes, chaînes professionnelles), production et réalisation de films et programmes audiovisuels, prestations de services événementiels, marketing, media.

- *Création de la société RM DEV 2*

Fin 2014, la Société a créé REWORLD DEV 2, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 € dont le siège social est 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 808 385 744 RCS NANTERRE. Elle a pour objet la conception, réalisation, développement, commercialisation et la gestion de produits multimedia (internet, applications mobiles et tablettes, chaînes professionnelles), production et réalisation de films et programmes audiovisuels, prestations de services événementiels, marketing, media.

- Evénements intervenus depuis la clôture

- Le 31 janvier 2015, la Société a acquis 20% du capital et des droits de vote de la société REWORLD MEDIA LIVE. Elle détient donc désormais 100% du capital et des droits de vote de REWORLD MEDIA LIVE.

En mars 2015, Reworld Media devient le principal actionnaire de Tradedoubler, groupe coté à la bourse de Stockholm, par l'acquisition de 19,1% du capital du groupe.

Tradedoubler, est un leader international du marketing digital à la performance. Fondé en Suède en 1999, Tradedoubler a été un pionnier de l'affiliation en Europe et est un des principaux acteurs pan-européen du marketing digital à la performance. Le groupe combine une approche stratégique internationale à une expertise locale affinée selon les pays. Il accompagne 2 000 annonceurs dans leurs campagnes publicitaires en s'appuyant sur un réseau qualitatif de plus de 140 000 éditeurs. Tradedoubler a été le premier à intégrer une offre e- et m-commerce permettant aux annonceurs d'étendre leurs dispositifs de publicité en ligne aux supports mobiles.

- Mise en œuvre de la délégation de compétence pour décider d'une augmentation de capital et d'un emprunt obligataire :

Conformément à la délégation de compétence octroyée par l'assemblée générale du 28 mai 2014 dans sa quinzisième délégation, le Conseil d'Administration a décidé, le 16 mars 2015, de procéder à :

- une augmentation de capital par placement privé au profit d'un cercle restreint d'investisseurs, d'un montant maximum, prime d'émission incluse de 1.420.999,80 €, se décomposant en 15.362,16 € de valeur nominale et en 1.405.637,64 € de prime d'émission par création et émission de 768.108 actions REWORLD MEDIA nouvelles au prix unitaire de 1,85 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et en 1,83 € de prime d'émission ;
- un emprunt obligataire de 3.579.000,75 € par émission par placement privé auprès d'un cercle restreint d'investisseurs de 1.934.595 obligations de 1,85 € chacune convertibles en actions ordinaires.

La réalisation de l'augmentation de capital et de l'emprunt obligataires susvisés a été constaté par le Président Directeur Général le 24 mars 2015.

Nous vous présenterons lors de la prochaine Assemblée Générale, le rapport complémentaire du Conseil ainsi que le rapport complémentaire du commissaire aux comptes.

- Indication sur l'utilisation des instruments financiers

REWORLD MEDIA n'a recours à aucun instrument financier (couverture de change ou couverture de taux).

II - Analyse objective et exhaustive de l'évolution des affaires, des résultats et de la situation financière de la Société et des sociétés du Groupe

Résultat du Groupe (comptes consolidés)

Le chiffre d'affaires 2014 s'est élevé à 47.687 K€ contre 19.329 K€ pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation 2014 ressort à (2.819 K€) contre (1.175 K€) pour l'exercice précédent.

Le résultat net des sociétés intégrées s'élève à (9.670 K€) contre (4.341 K€) pour l'exercice précédent (avant amortissement des écarts d'acquisition, quote-part des sociétés mises en équivalence et part des minoritaires).

La forte perte exceptionnelle réalisée en 2014 provient principalement des coûts de restructuration engagés par le Groupe dans ses activités « Print ».

Résultats sociaux de la Société

Nous vous précisons tout d'abord que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que les années précédentes. Un rappel des comptes de l'exercice précédent est fourni à titre comparatif.

Au cours de l'exercice clos le 31 décembre 2014, le chiffre d'affaires s'est élevé à 1.193.358 € contre 485.195 € pour l'exercice précédent.

Les charges d'exploitation de l'exercice ont atteint au total 753.279 € contre 487.924 € pour l'exercice précédent.

Le résultat d'exploitation ressort pour l'exercice à 440.081 € contre un résultat de (2.557) € pour l'exercice précédent.

Quant au résultat courant avant impôts, tenant compte du solde de (8.793) € des produits et frais financiers, il s'établit à un solde de 431.287 € contre un solde de 1.936 € pour l'exercice précédent.

Après prise en compte d'un résultat exceptionnel de (171.768) €, l'exercice clos le 31 décembre 2014 se traduit par un bénéfice de 259.519 € contre un bénéfice de 78.923 € pour l'exercice précédent.

Monsieur le Président prend la parole et expose au Conseil les conditions dans lesquelles s'est déroulée l'exploitation sociale pendant l'exercice écoulé et les perspectives présentes.

L'exercice clos au 31 décembre 2014 fait apparaître un bénéfice de 259.519 €.

III- Présentation des comptes – Méthodes d'évaluation

Nous vous précisons que les comptes qui vous sont présentés ont été établis selon les mêmes formes et les mêmes méthodes que l'année précédente.

Les conventions générales comptables ont été appliquées, dans le respect du principe de prudence, conformément aux hypothèses de base de continuité d'exploitation et d'indépendance des exercices, et conformément aux règles générales d'établissement et de présentation des comptes annuels.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

En application des dispositions de l'article L. 232-6 du Code de Commerce, nous vous précisons qu'aucune modification n'est intervenue dans la présentation des comptes annuels, comme dans les méthodes d'évaluation retenues.

IV - Proposition d'affectation du résultat.

Nous vous proposons de bien vouloir approuver les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) tels qu'ils vous sont présentés et qui font apparaître un bénéfice de 259.519 €.

Nous vous proposons également de bien vouloir approuver l'affectation suivante :

- au compte "report à nouveau" pour 259.519 €.

Conformément à l'article 243 bis du Code général des impôts, il est rappelé que la Société n'a procédé à aucune distribution de dividende au titre des trois exercices précédents.

- Dépenses non déductibles fiscalement

Conformément à l'article 223 quater du Code général des impôts nous vous demanderons également, lors de l'assemblée, de constater qu'aucune charge ni aucune dépense somptuaire n'a été enregistrée au cours de l'exercice.

V - Information sur les délais de paiement « fournisseurs »

Conformément à l'art L441-6 du code de commerce modifié par la loi du 4 août 2008, le délai de règlement des sommes dues est fixé au trentième jour suivant la date de réception des marchandises ou d'exécution de la prestation demandée sauf dispositions contraires figurant aux conditions de vente ou convenues entre les parties. Le délai convenu entre les parties pour régler les sommes dues ne peut dépasser quarante-cinq jours fin de mois ou soixante jours à compter de la date d'émission de la facture.

Informations sur les délais de paiement des fournisseurs :

	Total	Echu	Echu dans un délai de 0 à 2 mois	Echu dans plus de 2 mois
2014	1 897 801	160 568	237 233	1 500 000
2013	178 892	75 845	103 046	-

VI - Tableau des résultats des cinq derniers exercices

Conformément aux dispositions de l'article R. 225-102 du Code de commerce, le tableau faisant apparaître les résultats de la société au cours de chacun des cinq derniers exercices figure en **Annexe 1**.

VII - Evolution du titre coté en bourse au cours de l'exercice

REORLD MEDIA, auparavant coté sur le Marché Libre, a réalisé un transfert sur le marché NYSE Alternext à Paris le 16 juin 2014.

Au 31 décembre 2014, le cours de l'action s'établissait à 0,80 euros, soit une capitalisation boursière de 19,5 M euros.

Ci-dessous est présentée l'évolution du cours de l'action REORLD MEDIA au cours de l'exercice 2014.



VIII – Situation des filiales et participations au 31 décembre 2014

Au 31 décembre 2014, votre Société détenait directement :

- 100% du capital de de la société EMAILING NETWORK EUROPE, société à responsabilité limitée de droit espagnol dont le siège social est situé 237-bis rue Mallorca – Barcelone (Espagne) et immatriculée sous le numéro 39881- 104-B355278 ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 903.500 € contre 782.000 € en 2013 et un résultat net de 3.801 € contre (3.686) € en 2013.
- 100% du capital de la société LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC, société par actions simplifiée au capital de 500.000 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 383 619 228 R.C.S Nanterre; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 25.691.093 € contre 28.069.959 € en 2013 et un résultat net de 617.885 € en 2014 contre (2.830.048) € en 2013.
- 100% du capital de la société REWORLD MEDIA FACTORY, société par actions simplifiée au capital de 1.000 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 793 167 974 R.C.S Nanterre; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 6.095.508 € contre 483.778 € en 2013 et un résultat net de 3.708 € contre 9.371 € en 2013.
- 100% du capital de la société REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit de la république de Singapour au capital de 1.000 dollars Singapourien dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza # 12-11– SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 682.248 USD contre 55.109 USD en 2013 et un résultat net de (267.605) USD contre (180.286) USD en 2013.

- 100% du capital de la société REWORLD E-COMMERCE, société par actions simplifiée au capital de 2.000 € dont le siège social est 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 799 349 220 R.C.S NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 523.511 € et un résultat net de (53.744)€.
- 100% du capital de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée au capital de 2.158.000 € dont le siège social est 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 397 912 528 R.C.S NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 5.523.075 € contre 5.307.837 € en 2013 et un résultat net de (1.323.926) € contre (2.980.402) € en 2013.
- 100% du capital de R.M.P, société par actions simplifiée au capital de 16.458.890 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 802 743 781 R.C.S. NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 11.748.448 € et un résultat net de (9.372.339) €.
- 80% du capital de REWORLD MEDIA LIVE, société par actions simplifiée au capital de de 2.000 € composé de 200 actions de 10 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT, immatriculée sous le numéro 799 349 220 R.C.S. NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 634.087 € et un résultat net de 1.701 €.
- 11% du capital de la société PLANET.FR, société anonyme au capital de 459.837,40 € dont le siège social est 47, rue de la Chaussée d'Antin- 26, rue Mogador – 75008 PARIS et immatriculée sous le numéro 412 001 547 R.C.S PARIS. Les comptes sociaux 2014 de celle-ci n'ont pas été établis à ce jour. Cette société a réalisé en 2013 un chiffre d'affaires de 4 951 500 € en 2013 et un résultat net de 506 500 €.
- 100% du capital de RM DEV 1, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 € dont le siège social est 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 808 368 666 RCS NANTERRE. Cette société n'a pas eu d'activité en 2014, son résultat est donc de 0 €.
- 100% du capital de REWORLD DEV 2, société par actions simplifiée à associé unique au capital de 100 € dont le siège social est 16, rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 808 385 744 RCS NANTERRE. Cette société n'a pas eu d'activité en 2014, son résultat est donc de 0 €.
- 8,3% du capital et des droits de vote de la société CHICPLACE FRANCE, société par Actions Simplifiée dont le siège social se situe 23/25 rue Jean-Jacques Rousseau - 75001 Paris et immatriculée sous le numéro 798 006 318 R.C.S. PARIS. L'exercice 2014 est le premier exercice de la société et les comptes sociaux 2014 de celle-ci n'ont pas été établis à ce jour.
- 20% du capital et des droits de vote de la société DYOVINO, Société par Actions Simplifiée, au capital de 1.381,45 €, ayant son siège social 48, rue de Meslay - Paris (75003), immatriculée au Registre du Commerce et des Sociétés de Paris sous le numéro 753 438 233. Les comptes sociaux 2014 de celle-ci n'ont pas été établis à ce jour. En 2013, cette société a réalisé un chiffre d'affaires de 76.628 € et un résultat net de (222.665) euros.

Au 31 décembre 2014, votre Société détenait indirectement :

- via la société EMAILING NETWORK EUROPE :
100% du capital social de EMAILING NETWORK, société à responsabilité limitée au capital de 3 000 euros dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 494 084 395 R.C.S NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 2.017. € contre 1.743.537 € en 2013 et un résultat net de (18.008) € contre (82.115) € en 2012.
- via la société LES PUBLICATIONS GRAND PUBLIC :
93,6% du capital social de PLANNING TV (entité non incluse dans le périmètre d'intégration fiscale), société par actions simplifiée au capital de 500.000 € dont le siège social est situé 16 rue du Dôme – 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 523 148 260 R.C.S NANTERRE ; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 60.000 € contre 10.000 € en 2013 et un résultat net de 19.907 € contre (29.183) € en 2013.
- via la société REWORLD E-COMMERCE:
100% du capital social de la société EATURLIFE, société par actions simplifiée au capital de 24.000 € dont le siège social se situe 16 rue du Dôme – 92100 Boulogne-Billancourt et immatriculée sous le numéro 752 655 720 RCS NANTERRE. Cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 406.586 € et un résultat net de (47.212) €.
- via la société REWORLD MEDIA PTE LTD:
90% du capital social de PURPLE YOGO PTE LTD, société de droit de la république de Singapour au capital de 100.000 € dont le siège social est situé 51 Goldhill Plaza # 12-11-SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201313859Z; cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 82.279 USD et un résultat net de (2.971,47) USD.
- via la société R.M.P :
100% du capital de la société MONTREUX PUBLICATION SA, société anonyme de droit suisse au capital de CHF 100.000, dont le siège social est situé chemin des Terrasses 12, 1820 Territet-Montreux inscrite au registre du commerce de Verrey sous le numéro CH-550.0.088.135-2. Cette société a réalisé en 2014 un chiffre d'affaires de 4.581.564 CHF et un résultat net de (58.024) CHF.

IX - Aliénations et participations croisées

Néant.

X - Répartition du capital de la Société

Vous trouverez ci-dessous une répartition du capital et des droits de vote au 31 décembre 2014.

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Société CPI	5.210.693	21,37%	29,14%
Idinvest	3.710.363	15,22%	10,66%

M. Pablo Daniel NOWENSTEIN PIERY	2.378.474	9,76%	13,65%
M. Alexandre ICHAI	1.714.286	7,03%	4,92%
Network Asia Venture	1.290.966	5,30%	3,71%
Autres	13.785.733	56,54%	48,58%
TOTAL	24.380.152	100 %	100 %

Par ailleurs, nous vous rappelons que le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 a émis et attribué un total de 4 258 016 BSPCE. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 0,40 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

Par application des dispositions de l'article L.233-13 du Code de Commerce, nous vous informons que l'identité des personnes physiques et morales détenant directement ou indirectement un nombre d'actions du vingtième (5 %), du dixième (10 %), des trois vingtièmes (15 %), du cinquième (20 %), du quart (25 %), du tiers (33,33 %), de la moitié (50 %), des deux tiers (66,66 %), des dix-huit vingtièmes (90 %) ou des dix-neuf vingtièmes (95 %) du capital social ou des droits de vote aux assemblées générales dans la Société à la fin du dernier exercice clos (31 décembre 2014) est la suivante :

Actionnaires	Nombre d'actions	% du capital	% droits de vote
Société CPI	5.210.693	21,37%	29,14%
Idinvest	3.710.363	15,22%	10,66%
M. Pablo Daniel NOWENSTEIN PIERY	2.378.474	9,76%	13,65%
Hera Capital	1.714.286	7,03%	4,92%
Network Asia Venture	1.290.966	5,30%	3,71%

- Programme de rachat d'actions

Dans le cadre de son admission sur le marché NYSE Alternext à Paris, la Société a mis en place un programme de rachat d'actions dans le respect des règles du marché. La décision de mise en place de ce programme de rachat d'actions a été déléguée par l'Assemblée Générale des actionnaires du 28 mai 2014.

La Société n'a pas mis en place de contrat de liquidité.

XI - **Endettement**

Société

Au 31 décembre 2014, la Société bénéficie d'une trésorerie disponible de 17.649 € et de capitaux propres positifs de 6.661.866 €. Les dettes fiscales et sociales s'élèvent au 31 décembre 2014 à 179.895 €.

Groupe

La position nette de trésorerie du Groupe à la clôture s'établissait à 12.629 k€.

XII – Tableau sur les délégations en matière d'augmentation de capital

Vous trouverez ci-dessous un tableau récapitulatif des délégations de pouvoirs et/ou de compétences accordées par l'Assemblée Générale Extraordinaire au Conseil d'Administration en matière d'augmentation de capital et en cours de validité à la clôture de l'exercice.

DELEGATIONS DE L'ASSEMBLEE GENERALE AU CONSEIL D'ADMINISTRATION	UTILISATION AU COURS DE L'EXERCICE	FIN DE LA DELEGATION
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires et/ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital et/ou de valeurs mobilières donnant droit à l'attribution de titres de créance, notamment des bons de souscription d'actions attribués gratuitement à tous les actionnaires avec maintien du droit préférentiel de souscription des actionnaires</p> <p>Plafond : 126.000 € de nominal</p> <p>Durée : 26 mois</p>	Néant	28.07.2016
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital par l'émission d'actions ordinaires ou de valeurs mobilières donnant accès immédiatement ou à terme au capital avec suppression du droit préférentiel de souscription par offre au public</p> <p>Plafond : 126.000 € de nominal</p> <p>Durée : 26 mois</p>	Néant	28.07.2016
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de décider d'une ou plusieurs augmentations de capital avec suppression du droit préférentiel de souscription des actionnaires au profit de catégorie de personnes</p> <p>Plafond : 160.000 € de nominal (plafond commun avec la délégation de compétence ci-dessous)</p> <p>Durée : 18 mois</p>		28.11.2015

<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'augmenter le capital par l'émission d'actions ordinaires ou de toutes autres valeurs mobilières donnant accès au capital par placement privé Plafond : 160.000 € de nominal (plafond commun avec la délégation de compétence ci-dessous) Durée : 26 mois</p>	<p>CA du 24.09.2014 à hauteur de 4.000 €CA du 20.10.2014 à hauteur de 16.294,12 €</p>	<p>28.07.2016</p>
<p><u>Assemblée Générale du 25 juillet 2012</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet de consentir des options de souscriptions ou d'achat d'actions Plafond : 15% du capital social Durée : 38 mois</p>	<p>Néant</p>	<p>25.09.2015</p>
<p><u>Assemblée Générale du 25 juillet 2012</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des actions gratuites existantes ou à créer Plafond : 10% du capital social Durée : 38 mois</p>	<p>Néant</p>	<p>25.09.2015</p>
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : Délégation de compétence au Conseil d'Administration à l'effet d'attribuer des bons de souscription de parts de créateur d'entreprise (BSPCE) avec suppression du droit préférentiel de souscription au profit des dirigeants et/ou salariés de la société Plafond : 85.200 € de nominal Durée : 18 mois</p>		<p>28.11.2015</p>
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : délégation à l'effet d'acheter les actions de la Société et à intervenir en bourse ou autrement sur les actions de la Société Plafond : 10% du capital social pour un montant maximal de 6.771.777 € Durée : 18 mois</p>	<p>Néant</p>	<p>28.11.2015</p>
<p><u>Assemblée Générale du 28 mai 2014</u> : délégation à l'effet de réduire le capital social, en une ou plusieurs fois, par annulation de toute quantité d'actions auto-détenues Plafond : 10% du capital sur 24 mois Durée : 26 mois</p>	<p>Néant</p>	<p>28.07.2016</p>

XIII – Approbation des conventions réglementées visées aux articles L. 225-38 et suivants du code de commerce

Nous vous demandons, conformément à l'article L. 225-40 du Code de commerce, d'approuver les conventions visées à l'article L. 225-38 du Code de commerce et qui se sont poursuivies ou qui ont été conclues au cours de l'exercice écoulé après avoir été régulièrement autorisées par votre Conseil d'administration.

Vos Commissaires aux Comptes ont été dûment avisés de ces conventions qu'ils ont décrites dans leur rapport spécial.

XIV – Conventions conclues directement ou indirectement entre un dirigeant ou un associé à plus de 10% de la Société et une filiale à plus de 50% de la Société

- Contrat de bail commercial entre les sociétés REWORLD MEDIA LIVE en qualité de preneur (société par actions simplifiée au capital de 2.000 € dont REWORLD MEDIA détient plus de 50% du capital et représentée par Pascal CHEVALIER, son Président) et IMMOSUD en qualité de bailleur (société civile au capital de 2.000 € dont Pascal CHEVALIER est associé).
- Convention de prestation de services conclue entre LOEME SOL en qualité de prestataire (Société à responsabilité limitée, dont le siège social est sis 376 Calle Valencia – 08013 BARCELONE (ESPAGNE), immatriculée au Registre du Commerce de BARCELONE sous le numéro B649 84 123 dont Pablo NOWENSTEIN est l'associé majoritaire) et EMAILING NETWORK en qualité de client (société à responsabilité limitée au capital de 3.000 euros dont le siège social est situé 13, rue Saint Lazare – 75009 PARIS et immatriculée sous le numéro 494 084 395 R.C.S. Paris et contrôlée indirectement à 100% par REWORLD MEDIA).

XV – Administration de la Société

- Liste des mandats et fonctions dans la Société

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102-1 du Code de commerce, nous vous présentons la liste de l'ensemble des mandats et fonctions exercés au sein de la société par chacun des mandataires sociaux.

Nom, prénom	Fonctions	Date de nomination en qualité d'administrateur	Date d'expiration du mandat d'administrateur
M. Pascal CHEVALIER	Président Directeur Général Administrateur	27.04.2012	Exercice clos le 31.12.2017
M. Alexandre ICHAI	Administrateur	28.05.2014	Exercice clos le 31.12.2019
M. Paul ANSELLEM	Administrateur	27.04.2012	Exercice clos le 31.12.2017
M. Gautier NORMAND	Directeur Général Délégué Administrateur	14.05.2013	Exercice clos le 31.12.2018

M. Pablo NOWENSTEIN	Administrateur	14.05.2013	Exercice clos le 31.12.2018
---------------------	----------------	------------	--------------------------------

- Liste des mandats et fonctions des dirigeants de la Société

M. Pascal CHEVALIER, Président du Conseil d'Administration et Directeur général de la Société est également :

- Administrateur de la société TRINOVA CREATION, société par actions simplifiée ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 424 936 482 ;
- Administrateur de la société TRINOVA, société anonyme ayant son siège social : 17, avenue Charles de Gaulle - 69 370 ST DIDIER AU MONT D'OR immatriculée au R.C.S de LYON sous le numéro 411 877 657,
- Administrateur de la société ARCHIPEL SA, société anonyme ayant son siège social 101, rue Jean Jaurès - 92 300 LEVALLOIS-PERRET, immatriculée au R.C.S de NANTERRE sous le numéro 410 773 279,
- Administrateur de la société LEADMEDIAGROUP, société anonyme ayant son siège social situé 96, Boulevard Haussmann - 75008 PARIS, et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 504 914 094,
- Administrateur de la société NEXTEDIA, société par actions simplifiée ayant son siège social au 16, rue du Dôme - 92100 BOULOGNE-BILLANCOURT et immatriculée sous le numéro 429 699 770 RCS NANTERRE,
- Gérant de la société CPI, société par actions simplifiée à associé unique ayant son siège social 13, rue Saint-Lazare - 75009 PARIS et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 502 687 577,
- Gérant de la « Société civile immobilière LES TENNIS DE CHAILLY » ayant son siège social 7, route de Fontainebleau 77930 CHAILLY EN BIERE, immatriculée au registre du commerce et des sociétés de MELUN sous le numéro 323 362 582,
- Gérant de la société civile immobilière « IMMO VENTURE 1 » ayant son siège social 49, rue de l'Est 92100 BOULOGNE, au registre du commerce et des sociétés de NANTERRE sous le numéro 444 769 160.
- Gérant de la société EDI SIC, société à responsabilité limitée ayant son siège social 220-224 Boulevard Jean Jaurès - 92100 BOULOGNE BILLANCOURT et immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 397 912 528,
- Administrateur de REWORLD MEDIA PTE LTD, société de droit chinois ayant son siège social 51 Goldhill Plaza # 12-11- SINGAPOUR (308 900) et immatriculée sous le numéro 201228461 D à Singapour,

M. Alexandre ICHAÏ, Administrateur, est également :

- Gérant de la société Foncière Atheva, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 90, rue de Monceau – 75008 PARIS et immatriculé sous le numéro 492 853 734 R.C.S PARIS,
- Gérant de la société ROBOT CAPITAL, société à responsabilité limitée unipersonnelle ayant son siège social 90, rue de Monceau – 75008 PARIS et immatriculé sous le numéro 802 074 914 R.C.S PARIS,
- Président de la société CENTRE DE ROBOTIQUE INTEGREE D'ILE DE FRANCE (CRIIF), société par actions simplifiée ayant son siège social 10, rue Coquillère – 75001 PARIS et immatriculée sous le numéro 803 825 009 RCS PARIS.

M. Paul ANSELLEM, Administrateur, est également :

- Président Directeur Général de la société MOBILE NETWORK GROUP, société anonyme ayant son siège social situé 37, rue des Mathurins – 75008 PARIS et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 447 922 972,
- Président de la société APPCITY, société par actions simplifiée ayant son siège social situé 111, avenue Victor Hugo – 75784 PARIS CEDEX 16 et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 517 626 701,
- Gérant de la société NEMAPP, société à responsabilité limitée à associé unique ayant son siège social situé 37, rue des Mathurins – 75008 PARIS et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 523 675 676,
- Gérant de la société PAMCO, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 10, rue Jean Richepin – 75116 PARIS et immatriculée au R.C.S. de PARIS sous le numéro 513 769 463.

M. Gautier NORMAND, Administrateur et Directeur Général Délégué de la Société, est également :

- Gérant de la société JAG CONSEILS, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 86, rue de Paris – 92100 NANTERRE et immatriculée au R.C.S. de NANTERRE sous le numéro 789 696 648.

M. Pablo NOWENSTEIN, Administrateur, est également :

- Gérant de la société EMAILING NETWORK EUROPE, société à responsabilité limitée de droit espagnol ayant son siège social situé 237-bis rue Mallorca – Barcelone (Espagne) et immatriculée sous le numéro 39881- 104-B355278,
- Gérant de la société EMAILING NETWORK, société à responsabilité limitée ayant son siège social situé 13 rue Saint Lazare - 75009 PARIS et immatriculée au R.C.S de PARIS sous le numéro 494 084 395.

- Actions gratuites, bons, options de souscription ou d'achat d'actions consenties aux dirigeants

Des BSPCE ont été attribués par le Conseil d'Administration en date du 4 octobre 2013 à hauteur de :

- 2 129 008 BSPCE au profit de Pascal CHEVALIER
- 2 129 008 BSPCE au profit de Gautier NORMAND.

Le prix de souscription de chaque BSPCE est fixé à 0 €, chaque BSPCE étant attribué gratuitement. Chaque BSPCE donnera droit à souscrire à 1 action au prix unitaire de 0,42 € se décomposant en 0,02 € de valeur nominale et 0,40 € de prime d'émission. Ils sont exerçables depuis le 4 octobre 2013 et deviendront caducs de plein droit le 30 juin 2023.

XVI – **Commissaires aux Comptes**

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 11 avril 2014, les sociétés DELOITTE & ASSOCIES et B.E.A.S ont été désignées respectivement en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices.

La société PREMIER MONDE et M. Arnaud MALIVOIRE, désignés en tant que co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants lors de l'assemblée générale du 28 mai 2015, ont démissionné de leurs fonctions en date du 26 novembre 2014.

Lors de l'Assemblée Générale de la Société du 18 décembre 2014, la société JLS PARTNER SAS ainsi que M. Sami Daniel CHRQUI ont été désignés respectivement en qualité de co-commissaires aux comptes titulaires et suppléants de la Société pour une durée de six exercices.

- Rémunérations perçues par les Commissaires aux Comptes

Au niveau de l'ensemble du Groupe, les honoraires perçus par les Commissaires aux Comptes au cours de l'exercice 2014 s'élèvent à 110.000 euros (contre 60.000 euros en 2013). Au niveau de la société consolidante, les honoraires s'élèvent à 27.000 euros (contre 17.000 euros en 2013).

XVII – **Gouvernance d'entreprise**

Nous vous rappelons que la Direction Générale de la Société est assurée par votre Président du Conseil d'Administration.

Un Directeur Général Délégué a été nommé au cours de l'exercice 2013 pour une durée illimitée.

XVIII – **Etat de la participation des salariés au capital social (art. L 225-102 du C. commerce)**

Conformément aux dispositions de l'article L. 225-102 du Code de commerce, nous vous indiquons qu'au dernier jour de l'exercice, soit le 31 décembre 2013, les actions détenues collectivement par les salariés représentent moins de 3% du capital social.

Le délai à l'issue duquel l'assemblée générale doit se prononcer sur un projet de résolution tendant à la réalisation d'une augmentation de capital dans les conditions prévues à l'article L225-129-6 du Code de commerce étant désormais porté à 5 années lorsque celle-ci s'est prononcée sur une telle

augmentation de capital lors d'une augmentation de capital en numéraire, nous ne présentons pas de telle résolution à l'assemblée générale ordinaire annuelle dans la mesure où une telle résolution a été présentée lors de l'assemblée générale extraordinaire du 28 mai 2014.

-

Conclusion

Si vous approuvez les comptes tels qu'ils vous sont présentés, vous voudrez bien alors donner à vos administrateurs quitus de leur gestion et au Commissaire aux comptes quitus de sa mission pour l'exercice considéré.

Nous sommes à votre disposition pour répondre aux questions que vous voudrez bien nous poser préalablement au vote des résolutions qui seront soumises à vos suffrages.

Votre conseil vous invite, après la lecture des rapports présentés par votre Commissaire aux comptes, à adopter les résolutions qu'il soumet à votre vote.

Le Conseil d'Administration

Annexe 1 :
Tableau des résultats des cinq derniers exercices

du 01/01/14 au
31/12/14du 01/01/13 au
31/12/13du 01/01/12 au
31/12/12du 01/01/11 au
31/12/11du 01/01/10 au
31/12/10**CAPITAL EN FIN D'EXERCICE**

♦ Capital social	487 603	487 603	330 271	267 512	267 512
♦ Nombre des actions ordinaires existantes	24 380 152	22 572 588	16 513 556	1 337 560	1 337 560
♦ Nombre des actions à dividende prioritaire (sans droit de vote) existantes					
♦ Nombre maximum d'actions à créer :					
<i>par conversion d'obligations</i>					
<i>par exercice de droits de souscription</i>	4 258 016	4 258 016			

OPÉRATIONS ET RÉSULTATS DE L'EXERCICE

♦ Chiffre d'affaires hors taxes	1 193 358	485 195	70 725	46 723	77 456
♦ Résultat avant impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	382 369	134 354	(8 571)	(247 683)	(244 689)
♦ Impôt sur les bénéfices					
♦ Participation des salariés due au titre de l'exercice					
♦ Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	259 519	78 923	(22 644)	(359 700)	(323 176)

RÉSULTATS PAR ACTION

♦ Résultat après impôt, participation des salariés et avant dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,016	0,006	-0,001	-0,19	-0,18
♦ Résultat après impôt, participation des salariés et dotations aux amortissements, dépréciations et provisions	0,011	0,003	-0,001	-0,269	-0,242
♦ Dividende attribué à chaque action ⁽¹⁾					

PERSONNEL

♦ Effectif moyen des salariés employés	0	0	2	3	5
♦ Montant de la masse salariale ⁽²⁾	0	0	3 553	109 359	133 569
♦ Montant des sommes versées au titre des avantages sociaux (sécurité sociale, œuvres sociales, ...)	0	0	859	41 903	46 861